Catalogue de plants et fournitures 2015-2016

Tarification à l'usage des associés-coopérateurs.

CFM COOPERATIVE FORESTIERE MARNAISE

COFNOR COOPERATIVE FORESTIERE DU NORD

COFORAISNE Coopérative Forestière de l'Aisne

COFA Coopérative Forestière des Ardennes

Coopérative Forestière de la Meuse

Catalogue établi par les Coopératives du Nord de la France

GAINES & ACCESSOIRES

Le choix du dispositif résulte de l'observation des risques potentiellement encourus et conditionne en partie la réussite technique et économique du projet. La gaine de dissuasion individuelle est privilégiée pour des plantations de petites et moyennes surfaces. La hauteur des protections individuelles, leur diamètre et leur résistance sont modulables et adaptables au niveau de risque présumé.

Vous trouverez dans ce catalogue une large gamme de produits. Les conseillers sont à votre disposition pour vous apporter les compléments d'information nécessaires.

SOMMAIRE

Gaine de protection..... p 3-4

Tuteur et paillage.....p 5

Plants forestiers.....p 6-8

Accessoires.....p 10

1 Choisir la hauteur (H)

de la gaine en fonction des animaux présents

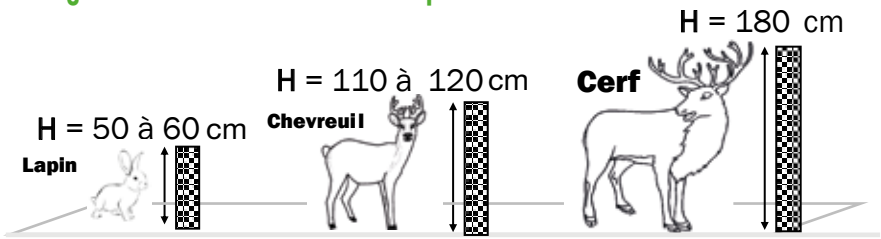

2 Choisir la résistance

de la maille en fonction de la densité d'animaux

Maille simple
Densité d'animaux faible

Maille double
Densité d'animaux moyenne

Maille double renforcée
Densité d'animaux forte

3 Choisir le diamètre

de la gaine en fonction de l'espèce plantée

Le choix du diamètre de la gaine se détermine en fonction du port du plant et de sa hauteur. On privilégiera par exemple des gaines larges pour les essences à port étalé ou buissonnant (cas du hêtre).
Port « droit » ou fastigié : Châtaignier, Érable, Merisier…
Port « étalé » : Hêtre, Chêne...

Diamètre de la gaine en cm	Peuplier	Feuillus		Résineux
		Port «droit»	Port «étalé»	
10/12				
14/15				
20/24				
30				

PLANTS EN MOTTES

PROTECTION CONTRE LES DÉGÂTS DE CHEVREUIL

Cette gamme est destinée à protéger les plantations du chevreuil. Nous proposons 2 niveaux de résistance selon la pression cynégétique exercée sur la parcelle. Choix possible de différents diamètres selon l'essence et la hauteur des plants.

PAQUET DE 50 UNITÉS | Vente au paquet NON fractionnable

+ de 1500 sur demande

Résistance	Diamètre	Hauteur	Utilisation***			Prix unitaire départ HT				Réf
			P	F	R	- de 100	100 à 499	500 à 999	1000 à 1500	
++	10	110				0,75 €	0,54€	0,53 €	0,52 €	6110B
++	14	120				0,80 €	0,64 €	0,62 €	0,60 €	6146B
++	20	120				1,40 €	1,18 €	1,11 €	1,04 €	6171B
+	10	120				0,63 €	0,45 €	0,42 €	0,41 €	5100B
+	14	120				0,72 €	0,55 €	0,52 €	0,50 €	5892C
+	20	120				0,98 €	0,84 €	0,81 €	0,79 €	5909B

*** P : Peuplier, F : Feuillus, R : Résineux.

NOTRE SÉLECTION

Pour les peupliers : 6110B

Pour les feuillus à port fastigié (châtaignier…) : 6146B

Pour les feuillus à port étalé (Hêtre…) : 6171B

PROTECTION CONTRE LES DÉGÂTS DE CERF

Ces gaines sont à réserver aux plantations fréquentées par les grands cervidés. Elles permettent de limiter l'abroutissement des plants et de réduire le frottis.

PAQUET DE 25 UNITÉS | Vente au paquet NON fractionnable

+ de 1500 sur demande

Résistance	Diamètre	Hauteur	Utilisation***			Prix unitaire départ HT				Ref
			P	F	R	- de 100	100 à 499	500 à 999	1000 à 1500	
+++	20	180				2,70 €	2,53 €	2,45 €	2,37 €	5965C
+++	33	180				2,98 €	2,79 €	2,70 €	2,61 €	5396C
++	14	180				1,29 €	1,10 €	1,03 €	1,00 €	6146C*
++	20	180				1,99 €	1,83 €	1,72 €	1,67 €	Clim 20/180

*** P: Peuplier, F: Feuillus, R: Résineux.

* 6146C sur commande uniquement

NOTRE SÉLECTION

Pour les peupliers installés sur les parcelles soumises à une pression faible à moyenne :
Clim 20/180

PROTECTION CONTRE LES DÉGÂTS DE LAPIN

Ces gaines sont principalement utilisées contre les rongeurs et les lapins. Elles sont particulièrement adaptées aux plantations linéaires situées à proximité des routes, talus…
Elles agissent également comme « coupe vent » et fournissent un ombrage souvent favorable durant la phase d'installation des jeunes plants.

PAQUET DE 100 UNITÉS | Vente au paquet NON fractionnable

+ de 1500 sur demande

Résistance	Diamètre	Hauteur	Utilisation***			Prix unitaire départ HT				Ref
			P	F	R	100	101 à 499	500 à 999	1000 à 1500	
++	14	60				0,42 €	0,27 €	0,26 €	0,25 €	5892A
+	14	60				0,21 €	0,13 €	0,12 €	0,11 €	5807C
+	24	60				0,30 €	0,22 €	0,21 €	0,20 €	6127C

*** P: Peuplier, F: Feuillus, R: Résineux.

CONSEILS

Utiliser deux bambous de 90 cm afin d'assurer le maintien de la gaine

PROTECTION APRÈS PLANTATION

Ce type de produit permet de protéger les plants après leur installation en refermant la gaine autour d'un jeune baliveau élagué. Intéressant sur peuplier non protégé initialement, par exemple.

PAQUET DE 100 UNITÉS | Vente au paquet NON fractionnable

+ de 1500 sur demande

Désignation	Diamètre	Hauteur	Utilisation ***			Prix unitaire départ HT				Ref
			P	F	R	100	101 à 499	500 à 999	1000 à 1500	
Surtronc	11	55				0,65 €	0,47 €	0,44 €	0,43 €	9575C
Surtronc	11	110				1,08 €	0,86 €	0,80 €	0,78 €	9574C

*** P: Peuplier, F: Feuillus, R: Résineux.

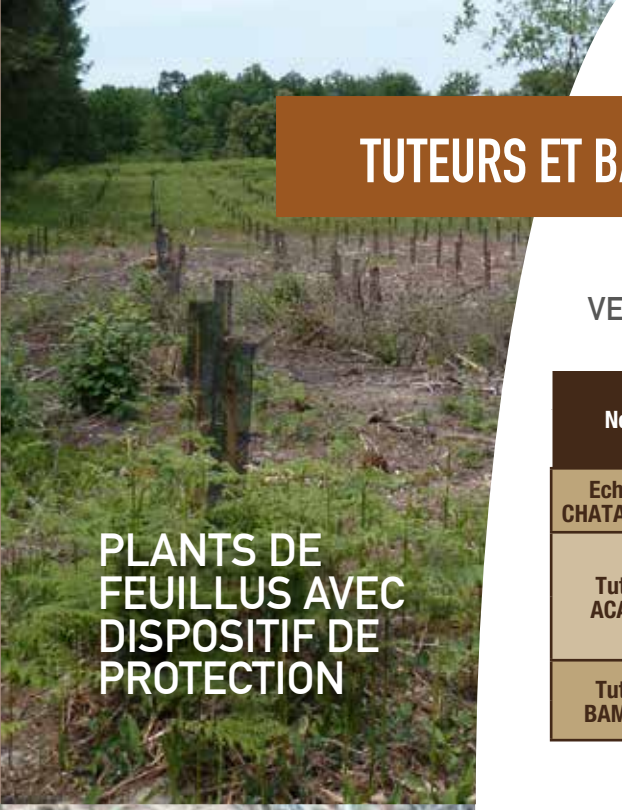

PLANTS DE FEUILLUS AVEC DISPOSITIF DE PROTECTION

TUTEURS ET BAMBOUS

Le support de la protection, soumis au gibier et aux aléas climatiques, constitue l'un des points forts de la durabilité du dispositif. Le tuteur bambou est privilégié pour les protections lapins, les échalas et les tuteurs en robinier ou châtaignier accompagnent les protections « Cerf » et « Chevreuil ».

VENTE À L'UNITÉ DE CONDITIONNEMENT | NON fractionnable

+ de 1500 sur demande

Nom	Section et diamètre	Hauteur	Utilisation			Prix unitaire départ HT			
			Gaine Lapin	Gaine Chevr.	Gaine Cerf	- de 100	100 à 499	500 à 999	1000 à 1500
Echalas CHATAIGNIER	Section Triangulaire : 9/11 mm	150 cm		x		0,81 €	0,66 €	0,65 €	0,64 €
Tuteur ACACIA	Section carrée : 22/22 mm	150 cm		x		0,78 €	0,61 €	0,57 €	0,55 €
	Section carrée : 25/25 mm	180 cm			x	Sur demande			
Tuteur BAMBOU	6/8 mm	90 cm	x			0,25 €	0,12 €	0,11 €	0,10 €
	10/12 mm	150 cm		x		0,36 €	0,25 €	0,23 €	0,20 €

Définition : un échalas = tuteur fendu / Tuteur = tuteur scié

DISPOSITIF CHEVREUIL MANCHON ET TUTEUR

PAILLAGE

L'installation d'un paillage peut être opportun dès la plantation afin de maîtriser la concurrence herbacée et favoriser l'installation et le développement du jeune plant.

Désignation	Caractéristiques	Conditionnement	Tarif HT
Paillage Biodégradable	1,05 m * 25 ml	Rouleau	43,00 €
	2,10 m * 25 ml	Rouleau	74,00 €
	45 * 45 cm - Epaisseur 8 mm	Dalle	Sur commande
Toile tissée	1,25 m * 100 ml	Rouleau	80,00 €
	2,10 m * 100 ml	Rouleau	132,00 €
	5,25 m * 100 ml	Rouleau	324,00 €
Toile plastique	1,10 m * 100 ml	Rouleau	43,00 €
	1,10 m * 477 ml	Rouleau	129,00 €
Accessoire - Agrafe	20*20*20	Boite de 100 unités	0,15 €/unité
	20*40*20	Boite de 100 unités	0,17 €/unité

FEUILLUS ET RÉSINEUX

PLANTS DE FEUILLUS EN RACINES NUES

PRIX UNITAIRE EN € HT | Botte NON fractionnable de 25 unités

(Sous réserve de disponibilité)

Mise en sac comprise

La coopérative s'approvisionne auprès des pépiniéristes de la moitié Nord de la France.

Issu de matériel génétique sélectionné, les plants répondent à un cahier des charges. Ils sont mis en sac pour assurer une conservation optimale lors des phases de transport.

	Hauteur	Nombre de plants			
		Moins de 100	de 100 à 500	de 500 à 1000	de 1000 à 1500
Alisier torminal	30/50	2,95 €	2,29 €	2,06 €	1,93 €
	50/80	3,84 €	2,98 €	2,68 €	2,52 €
	80/100	4,71 €	4,24 €	3,77 €	3,30 €
Aulne glutineux	30/50	0,86 €	0,63 €	0,55 €	0,51 €
	50/80	1,08 €	0,81 €	0,71 €	0,66 €
	80/100	1,32 €	0,97 €	0,85 €	0,79 €
Bouleau verruqueux	40/60	0,78 €	0,62 €	0,56 €	0,53 €
	60/90	0,86 €	0,67 €	0,60 €	0,56 €
Charme	30/50	1,00 €	0,72 €	0,62 €	0,58 €
	50/80	1,14 €	0,82 €	0,71 €	0,66 €
Châtaignier***	40/60	1,77 €	1,30 €	1,14 €	1,05 €
	60/80	2,37 €	1,77 €	1,56 €	1,45 €
Chêne rouge d'Amérique	30/50	0,97 €	0,71 €	0,62 €	0,58 €
	50/80	1,18 €	0,86 €	0,76 €	0,70 €
	80/100	1,53 €	1,10 €	0,95 €	0,88 €
Chêne pédonculé	30/50	1,43 €	1,07 €	0,95 €	0,88 €
	50/80	1,67 €	1,24 €	1,10 €	1,02 €
	80/100	1,98 €	1,45 €	1,27 €	1,18 €
Chêne sessile	30/50	1,84 €	1,37 €	1,21 €	1,13 €
	50/80	2,11 €	1,58 €	1,39 €	1,29 €
Erable sycomore	40/60	1,05 €	0,75 €	0,65 €	0,60 €
	60/80	1,30 €	0,95 €	0,83 €	0,77 €
	80/100	1,58 €	1,15 €	1,01 €	0,94 €

+ de 1500 sur demande

	Hauteur	Nombre de plants			
		Moins de 100	de 100 à 500	de 500 à 1000	de 1000 à 1500
Erable plane	40/60	1,32 €	1,00 €	0,89 €	0,83 €
	60/80	1,43 €	1,09 €	0,97 €	0,91 €
	80/100	1,80 €	1,29 €	1,12 €	1,03 €
Hêtre commun	30/50	0,98 €	0,71 €	0,61 €	0,56 €
	50/80	1,28 €	0,94 €	0,82 €	0,76 €
	80/100	1,61 €	1,18 €	1,03 €	0,96 €
Merisier***	40/60	1,74 €	1,27€	1,11 €	1,03 €
	60/80	2,13 €	1,56 €	1,37 €	1,26 €
	80/100	2,59 €	1,94 €	1,71 €	1,59 €
Noyer commun	30/60	2,65 €	2,11 €	1,92 €	1,81 €
	60/90	2,66 €	1,95 €	1,71 €	1,58 €
Noyer hybride ng 23 - ng 38 - mj 209	30/60	6,24 €	5,70€	4,62 €	
	60/80	7,90 €	7,40 €	6,50 €	
Pommier forestier	40/60	1,58 €	0,97 €	0,79 €	0,70 €
	60/90	1,84 €	1,13 €	0,92 €	0,82 €
Poirier forestier	30/50	1,60 €	0,99 €	0,80 €	0,71 €
	50/80	1,88 €	1,16 €	0,94 €	0,83 €
Tilleul	40/60	1,33 €	0,99 €	0,88 €	0,82 €
	60/80	1,58 €	1,21 €	1,07 €	1,00 €
Robinier (acacia)	40/60	0,74 €	0,53 €	0,46 €	0,42 €

****Plants hybrides sur demande*

RÉSINEUX ET PLANTS EN MOTTE

Mise en sac comprise

RÉSINEUX EN RACINES NUES

PRIX UNITAIRE EN € HT | Botte NON fractionnable de 25 unités
(Sous réserve de disponibilité)

+ de 1500 sur demande

	Hauteur	Nombre de plants			
		Moins de 100	de 100 à 500	de 500 à 1000	de 1000 à 1500
Cèdre de l'Atlas	Motte 200 cm3	1,68 €	1,51 €	1,34 €	1,18 €
Douglas	25 +	0,94 €	0,72 €	0,64 €	0,60 €
	40 +	1,01 €	0,79 €	0,71 €	0,66 €
Epicéa commun	15/25	0,60 €	0,53 €	0,49 €	0,45 €
	25/40	0,65 €	0,55 €	0,52 €	0,49 €
	40/60	0,70 €	0,60 €	0,56 €	0,54 €
Pin noir d'autriche ou Pin Laricio	20 et +	0,66 €	0,59 €	0,53 €	0,46 €
Mélèze d'Europe	30/50	1,32 €	0,88 €	0,70 €	0,57 €
	50/80	1,35 €	1,10 €	0,88 €	0,71 €
Mélèze hybride	Sur demande				

PLANTS MYCORHIZÉS

Tarif sur demande

Pour s'assurer de la disponibilité, il convient d'anticiper la commande quelques mois auparavant.

PLANTS EN MOTTE ET PLANTS MYCORHIZÉS

Les plants en motte sont élevés hors sol dans des plateaux de production ajourés et profilès afin d'éviter la déformation racinaire. Ce procédé d'autocernage permet d'obtenir un système racinaire disposant d'un chevelu abondant et bien structuré. Les mycorhizes sont des champignons symbiotiques qui se développent autour et à l'intérieur des racines des arbres. Ils permettent d'augmenter la surface d'absorption en eau et en éléments minéraux. Ces plants élevés en motte sont avant tout adaptés aux plantations de terres agricoles et de sites perturbés tels que carrières, friches…

Essence		Hauteur indicative	Motte < 1000
Chêne Sessile	GR 200	40/60	2,30 € à 1,09 € HT/plant
	GR 350 / 400	60/70	2,60 € à 1,53 € HT/plant
Châtaignier	GR 350 / 400	60/70	2,98 € à 1,57 € HT/plant
Merisier	GR 200	40/60	2,45 € à 1,58 € HT/plant
Douglas	GR 200	40/60	0,99 € à 0,69 € HT/plant

PROVENANCE DES PLANTS

Etiquette bleu : Supériorité du matériel de base par rapport à des témoins démontrée sur des critères donnés (vigueur, qualité du bois, branchaison, résistances diverses...) et pour une zone d'utilisation spécifique.

Etiquette rose : Plants issus de vergers à graines. Leur composition à partir de matériels sélectionnés sur tel ou tel critère est connue, mais la supériorité du verger par rapport à des témoins est en cours d'évaluation.

Etiquette verte : Sélection au sein de peuplements forestiers sur l'appréciation de caractéristiques phénotypiques.

Etiquette jaune : la garantie d'information porte sur la provenance, mais les arbres récoltés n'ont fait l'objet d'aucune sélection.

PLANTS POUR L'INSTALLATION DE HAIES

KIT «TERRAIN CALCAIRE»
pour sol superficiel et/ou calcaire dès la surface

Erable champêtre (20),
Cornouiller Mâle (20)
Fusain d'Europe (20),
Troëne (20),
Viorne latane (20)

140€ HT*** pour 100 m de haie

KIT «TERRAIN HUMIDE »
pour les sols humides, bord de cours d'eau, avec risque d'immersion

Aulne glutineux (20),
Bouleau verruqueux (20),
Sureau noir (20),
Groseillier rouge (20),
Bourdaine (20)

140€ HT*** pour 100 m de haie

KIT «TERRAIN ACIDE»
pour sol légèrement acide

Bouleau verruqueux (20),
Bourdaine (20),
Noisetier commun (20),
Charme (20),
Sorbier des oiseleurs (20)

140€ HT*** pour 100 m de haie

KIT «TERRAIN PROFOND »
pour sol riche, profond

Charme (20),
Sureau noir (20),
Noisetier commun(20),
Viorne Obier (20),
Cornouillier sanguin (20)

140€ HT*** pour 100 m de haie

La coopérative vous propose des espèces locales inféodées aux haies de nos régions. Le tableau présente succinctement le comportement des espèces face aux contraintes du sol. Pour d'autres espèces arbustives, tarification sur demande.

PRIX UNITAIRE EN € HT | Vendu par bottes de 25 NON fractionnable
Racines nues. (Sous réserve de disponibilité)

	Taille adulte		Humidité			pH					Nombre		
	<10 m	<3 m	Sol sec	Sol frais	Sol humide	Très acide	Acide	Neutre	Calcaire	Hauteur	50 à 250	250 à 500	500 et +
Alisier torminal	×									30/50	2,95 €	2,29 €	2,06 €
Aulne glutineux	×									30/50	0,86 €	0,63 €	0,55 €
Aulne blanc	×									40/60	0,91 €	0,85 €	0,68 €
Bouleau verruqueux	×									40/60	0,80 €	0,68 €	0,56 €
Bourdaine		×								40/60	1,11 €	0,94 €	0,78 €
Charme	×									40/60	1,00 €	0,72 €	0,62 €
Cormier	×									30/50	2,88 €	2,45 €	2,02 €
Cornouiller sanguin		×								40/60	0,97 €	0,82 €	0,68 €
Cornouiller mâle		×								40/60	1,36 €	1,16 €	0,95 €
Eglantier		×								40/60	1,68 €	1,43 €	1,18 €
Erable champêtre	×									40/60	0,95 €	0,81 €	0,67 €
Fusain d'Europe		×								40/60	1,23 €	1,05 €	0,86 €
Groseillier rouge		×								40/60	1,64 €	1,40 €	1,15 €
Noisetier commun	×									40/60	1,16 €	0,99 €	0,81 €
Noyer commun	×									30/60	2,65 €	2,11 €	1,92 €
Prunellier		×								40/60	0,81 €	0,69 €	0,57 €
Sorbier des Oiseleurs	×									40/60	1,28 €	1,09 €	0,90 €
Sureau noir	×									40/60	1,09 €	0,93 €	0,76 €
Troene vulgaire		×								40/60	1,09 €	0,93 €	0,76 €
Viorne lantane		×								40/60	1,17 €	0,99 €	0,82 €
Viorne Obier		×								40/60	1,30 €	1,11 €	0,91 €

Afin de vous faciliter le choix des espèces, la coopérative vous propose des «KITS» pour la mise en place de haies d'une longueur de 100 m environ. Ces kits sont composés d'espèces dont l'entretien est simple et mécanisable. La plupart est recépable. La hauteur de ces haies à l'âge adulte est comprise entre 3 et 10 m suivant l'entretien et la taille prodiguée.

Chaque «KIT» se compose de 100 plants de 5 espèces différentes (hauteur 40/60 cm), de 100 protections contre les lapins (diamètre 14 ou 24 cm, hauteur 60 cm) et de 200 tuteurs bambous (90 cm).

Il n'est pas possible de modifier la composition des «KITS».

Une remise de 5% sera offerte à partir du 3ème «KITS».

PLANTS DE PEUPLIERS

CARACTÉRISTIQUES DES PLANÇONS

Chaque année, la coopérative visite les pépinières spécialisées. Elle sélectionne les plants en fonction d'un cahier des charges précis jugeant de la forme, la vigueur et l'aspect sanitaire apparent des futurs plançons.

Les plants sélectionnés en pépinière (sauf cas particuliers)

- sont issus **de bouture**
- **âgés de 2 ans**
- **de calibre A2 (circonférence 10-12 cm, H mini> 4,50 m)**
- **indemne de parasites, ...**

Les plants sont livrés dans un court délai après récolte, en bottes liées de 5 ou 10 selon le calibre. En cas de besoin, les plants sont conservés dans des bacs d'eau régulièrement renouvelée. Les plants non conformes aux clauses du cahier des charges sont refusés à la réception. Des codes de peinture permettent de reconnaître les variétés. Les certificats phyto-sanitaires assurent la conformité de la provenance du matériel génétique végétal.

VARIÉTÉS DE PEUPLIER PROPOSÉES POUR LA CAMPAGNE

Tarification variable selon quantité globale commandée et calibre.

Prix «rendus sur chantier».

Variétés	Prix unitaire HT **
Fritzi pauley, Trichobel, Blanc du Poitou	4,20 € à 3,25 € HT/plant
Soligo, Taro, Brenta	5,45 à 4,40 € HT/plant*
Koster, Polargo, Albello, Degrosso	5,60 à 4,55 € HT/plant*
Vesten, Oudenberg	5,75 à 4,70 € HT/plant*

CONSEILS

Une expérience menée récemment par la coopérative montre l'effet bénéfique du désherbage.

Après deux ans d'observation, la croissance en diamètre est en moyenne de 1,65 fois supérieure pour les peupliers ayant bénéficié d'un désherbage sur la station fraîche. Elle est de 1,37 fois supérieure sur la station humide. Toutes les variétés réagissent favorablement à la réduction de la concurrence avec la végétation herbacée. Le désherbage est favorable à la reprise et à la croissance juvénile des plants. Le gain de croissance observé les premières années perdurera longtemps et permettra de réduire le cycle de production.

Comparaison de la croissance en diamètre d'un plant d'ALBELLO de 2 ans ayant bénéficié d'un désherbage et d'un plant d'ALBELLO non désherbé. Ces deux plants sont installés sur le même sol, à quelques mètres de distance.

ACCESSOIRES

Le développement d'une sylviculture de qualité doit pouvoir s'appuyer sur une gamme de matériels spécialisés et performants.
La coopérative a sélectionné des outils professionnels adaptés aux travaux sylvicoles.

PRODUITS PHYTOSANITAIRES

DÉSHERBANT.....10,84€ HT/litre

Touchdown Forêt
(Bidon de 20L)

INSECTICIDE .....29€ HT

Forester
(Le flacon de 0,5L)

RÉPULSIF .....96€ HT

Trico = Répulsif spécial cervidés
(Le bidon de 5L)

ATTENTION

A compter du 01/01/2016, vous devez fournir votre numéro «certiphyto» pour toute commande de produits phytopharmaceutiques

OUTILLAGE PROFESSIONNEL

PERCHE D'ÉLAGAGE SILKY HAYAUCHI

Perche seule de **4 m 90** (3 éléments) - 1,6 kg.....138,00€ HT
Perche seule de **6 m 30** (4 éléments) - 2,5 kg.....190,00€ HT
Scie seule en étui rigide pour perche ovale - 0,5 kg.....83,00€ HT
Lame de rechange.....67,50€ HT
Pièces d'usure : patin de blocage, bouton, cliquet : nous consulter

PERCHE D'ÉLAGAGE SANDVIK

Perche seule de **3 m 50** (2 éléments) - 1 kg.....63,00€ HT
Perche seule de **5 m 00** (3 éléments) - 1,6 kg.....88,00€ HT
Scie seule pour perche ronde - 0,3 kg.....37,00€ HT

SCIES D'ÉLAGAGES

Scie pliante de poche Pocket Boy 170.....36,00€ HT
ZÜBAT 240.....57,00€ HT
ZÜBAT 300.....62,00€ HT

SÉCATEURS

SANDVIK P1.....41,00€ HT
SANDVIK P2.....59,00€ HT

ECHENILLOIR

SANDVIK P34-37 (1 kg).....58,00€ HT
SANDVIK 34-27A (0,5 kg).....38,00€ HT
HAYAUCHI (1 kg) .....75,00€ HT

PEINTURES FORESTIÈRES

***FLUO MARKER** : marquage court et moyen terme.*
Durée de marquage environ 12 mois.
Coloris : rouge, orange, vert, jaune, blanc, rose, chamois.
Carton complet (12 aérosols) .....69,00€ HT
Au détail .....6,90€ HT

***STRONG MARKER** : marquage long terme.*
Durée de marquage 2 à 4 ans.
Coloris : rouge, blanc, bleu, noir, vert, jaune.
Carton complet (12 aérosols) .....79,00€ HT
Au détail .....7,90€ HT

LA COOPÉRATIVE,

une équipe à votre écoute alliant proximité et disponibilité pour vous accompagner dans la gestion de votre patrimoine forestier

L'élaboration de programmes de gestion, l'estimation forestière, la préparation et la mise en vente de coupes de bois, Taille et élagage, Entretien des boisements, dégagement, dépressage, Plantation, Marquage et broyage de cloisonnements, Création de pistes, mise en sécurité d'arbres dangereux.

Inventaire
Cubage
Martelage

plantation manuelle
ou mécanisée

Taille de formation
Elagage

Intervention mécanisée :
broyage, sous-soulage,
ouverture de potets

© EQUINOXES - 540 041 183 RCS Soissons - Crédits photos : Coforaisne

BON DE COMMANDE

Adresse de facturation

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Adresse de livraison (si différente)

PORT FACTURABLE EN SUS

NOM, Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : .....

Indiquer la semaine souhaitée de livraison : .....

Quantité	Désignation selon catalogue	Référence catalogue	Prix unitaire HT	Prix total HT
	Frais de port		en sus.	en sus.
			TOTAL HT	

TVA en sus selon taux en vigueur au jour de la facturation - Acompte de 30% à la commande

Cette commande vaut acceptation des conditions générales de ventes de la Coopérative Forestière

Date de la commande : ...../...../.....

Signature :

Conditions générales de ventes

Les prestations et ventes de fournitures sont établies aux conditions générales ci-dessous et acceptées sans aucune réserve par l'adhérent ou l'acheteur qui reconnaît en avoir pris préalablement connaissance.

1. La Coopérative répond aux demandes d'intensification de la sylviculture notamment par la mise à disposition d'un personnel qualifié et par groupage des besoins de ses adhérents.

2. Certaines prestations permettent aux propriétaires forestiers sylviculteurs détenteurs d'un numéro d'identification SIRET ou SIREN de bénéficier d'un taux de T.V.A réduit à hauteur de 10,0 %. Ceux ayant bénéficié de remboursement forfaitaire de T.V.A à l'occasion d'une vente de coupe de bois possèdent déjà leur numéro d'identification sur les imprimés correspondants (n° 3520 K).

Sauf à ce que ce n° d'identification figure en entête du présent devis et afin de pouvoir bénéficier du taux réduit de TVA, les adhérents sont tenus de communiquer une copie de leur récépissé d'immatriculation obtenue du C.F.E.

3. Les fournitures et prestations de services sont payables à réception, au comptant et sans escompte, au plus tard à l'échéance mentionnée sur la facture. Elles incluent l'ensemble des frais de vacations, déplacements, travail de bureau, fournitures et amortissements.

4. Tout retard de paiement entraîne à compter de la date de règlement prévue et sans aucune mise en demeure, l'application au bénéfice de la Coopérative d'un intérêt au taux de 1,2 % par mois de retard, l'application de la clause pénale forfaitaire de 15 % des sommes dues avec un minimum de 80 €, l'exigibilité de plein droit des sommes restant dues et le remboursement de tous les frais occasionnés en vue du règlement amiable ou judiciaire de la créance impayée.

5. Dans le cas de fourniture de marchandises, l'acheteur est responsable de l'utilisation des produits vendus, y compris leur dépose et leur recyclage ; Il déclare en connaître la nature et ne saurait en aucune façon se retourner contre le vendeur pour les dommages ou préjudices directs ou indirects résultants de cette utilisation. Le vendeur ne saurait en conséquence être tenu responsable, dans les limites de garantie accordée par le fabricant, que de la qualité du produit, telle que précisée dans la commande.

Aucune garantie ne peut être donnée sur la longévité des gaines de dissuasion contre les dégâts de gibier. En effet, elles peuvent vieillir différemment selon l'ensoleillement, les alternances thermiques, les traitements chimiques parfois incompatibles avec les matières premières des manchons. En aucun cas, le vendeur ne saurait être tenu du paiement d'une indemnité.

Toutes les marchandises vendues restent la propriété exclusive de la coopérative jusqu'au paiement intégral du prix de vente bien que l'acheteur assure seul les risques et dommages qu'elles pourraient causer ou subir et ceci dès la livraison.